

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTELLES
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE

BYRRH

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

A VENDRE PAR

Maison Blanche

Le plus grand magasin au Sud



La plus absolue sécurité
Pas de danger que bébé se brûle, si vous vous servez du fourneau

New Perfection
WICKLESS FLAME
Oil Cook-stove

La chaleur est concentrée aux brûleurs, ce qui rend ce fourneau sans danger et économique. Il s'échauffe pas vos cuisines. Pas de résidus, ni de suie, ni de cendres. Nous les faisons à 1, 2, 3 et 4 brûleurs, et un nouveau fourneau à rôti sans flamme.

CHEZ TOUS LES MARCHANDS, OU
Standard Oil Company
of Louisiana
New Orleans

A VENDRE PAR

Maison Blanche

Le plus grand magasin au Sud

La Législature de la Louisiane

Séance de Mardi, 12 Mai.—Le Sénat et la Chambre Approuvent le Président.

Projets de Lois.—Tentative pour revivre les courses de chevaux.

Le projet de loi de M. Reinhardt, le représentant d'Orléans, tendant à abolir la loi qui est en vigueur depuis plusieurs années prohibant les courses de chevaux à la Nouvelle-Orléans, a été renvoyé à mercredi. M. Reinhardt propose de faire revivre les courses de chevaux et les paris mutuels. Il y aura trois questions importantes devant la Législature dans le cours de la présente session, — celle de la garantie des dépôts de banques, celle au sujet de permettre les femmes de voter, et celle ayant trait aux courses de chevaux à la Nouvelle-Orléans. Une autre question d'un grand intérêt public se rapporte à la probabilité du transfert du siège de l'état de Baton-Rouge à une autre ville. La ville d'Alexandrie a beaucoup de partisans surtout parmi les membres de la Législature habitant le nord de la Louisiane. Quelque soit le choix, il est généralement convenu que le capitole à Baton-Rouge est en très mauvais état, croulant de vétusté. M. McClenahan qui a introduit la mesure nommant la ville d'Alexandrie comme site probable, dit qu'il n'a pas de préférence marquée, et qu'il voterait pour la Nouvelle-Orléans si tel était le désir de la majorité de ses collègues.

M. Koppel, d'Alger, a donné avis qu'il présenterait un projet de loi proposé par l'association de commerce de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'une exposition des industries et des ressources agricoles de la Louisiane, dans le voisinage de la station d'immigration.

Le Sénat.
Baton-Rouge, 12 mai. — Le Sénat s'est assemblé à midi. Trente-trois membres étaient présents. Le sénateur Vincent a présenté une résolution demandant une enquête par la commission des chemins de fer et le département de la guerre au sujet de digues

construites dans la paroisse Calcasieu par les chemins de fer Southern Pacific, Kansas City Southern et Lake Charles and Northern, — ces digues ayant occasionné des inondations de la rivière Calcasieu.

Projets de lois présentés:
Par le sénateur Léon R. Smith, pour amender le code de pratique des lois.
Par le sénateur Dowling, pour rendre plus rigoureuse la loi du prohibition.
Par le sénateur Settoon, pour établir un jour de paie deux fois par mois; pour amender la loi d'élection primaire; pour établir un système uniforme des archives de jurys de police et de juges de paix.
Par le sénateur Mount, pour déclarer le concubinage un crime.
Par le sénateur Davey, pour régulariser le système d'impôts municipaux.
Par le sénateur L. R. Smith, pour ordonner une enquête au sujet du compromis qui a été effectué par le bureau des levées du Tensas.
Par le sénateur L. R. Smith, pour faire des investigations sur la récente vente d'obligations d'état.
Une résolution présentée par le sénateur Clinton, approuvant les actes du président Wilson au sujet du Mexique, a été adoptée à l'unanimité.

Ajourné à mercredi à 11 heures du matin.

La Chambre des Représentants.
Cent un membres ont répondu à l'appel des voix quand la Chambre s'est réunie à midi. Le comité des règlements a soumis un rapport proposant que tout membre causant du désordre sera réprimandé, et pour récidive sera expulsé. Il ne pourra revenir à moins de présenter des excuses devant toute l'assemblée.

Projets de lois:
Par M. Mills, prohibant sous peine d'amende, aux propriétaires de chiens de permettre leurs animaux de rôder sans muselières.
Par M. Tête, appelant une convention constitutionnelle.
Par M. Générelly, votant un crédit pour le traitement d'un marshal du bureau préventif des incendies.
Par M. Favrot, créant une commission des utilités publiques.
Par M. Samuel, pour la clôture des marchés privés le dimanche.
Par M. Bryant, définissant la vagabondage.

Par M. Geohagan, régularisant la pratique de l'optométrie.
Par M. Caulfield, prohibant la surcharge en certaines occasions par les hôtels et les pensions.
M. Byrnes, d'Orléans, a présenté une mesure votant un crédit de 55,000 dollars pour les dépenses de la session de la Chambre, et de 26,000 dollars pour les frais du Sénat.
M. Cominsky, d'Orléans, a été nommé président du comité du capital. Une résolution présentée par M. Buie, approuvant la politique du président Wilson dans les affaires du Mexique a été adoptée à l'unanimité.
Ajournée à dix heures et demi mercredi.

Nouvelles du Jour

Une Conversation avec le Duc d'Orléans

"L'Echo de Paris" publie le récit d'une conversation que M. Lucien Corpechot eut à Bruxelles avec le duc d'Orléans.

Et d'abord sur la prochaine consultation électorale le prince donne son sentiment en ces termes:
"Ces appétits coalisés, ces organismes de proie, qui se disputent le pouvoir, ne méritent même pas d'être appelés des partis! D'ailleurs, vous me le disiez vous-même, et tout le pays le sent: dans l'état de la France, rien ne peut sortir d'élections livrées à la surenchère des intérêts et à la pression d'une administration centralisée. C'est pour cela que j'ai préféré ne pas faire de manifeste à cette occasion.

Le régime actuel a trouvé le moyen de réaliser la pure anarchie parlementaire! Pour arracher le pays à cette anarchie, il faut avant tout détruire les institutions qui, selon le mot de mon père, "ont corrompu les hommes".

Aussi, persuadé de cette vérité, je n'ai pas cru devoir, dans les circonstances présentes, et exceptions faites pour quelques cas particuliers, engager mes amis à se lancer directement dans l'action électorale. Guidés par mes délégués régionaux, qui ont reçu mes instructions, ils sauront faire leur devoir. En ce moment, il y a en France deux intérêts supérieurs particulièrement menacés: la défense de la patrie et les libertés catholiques. Pour les défendre, on peut toujours compter sur les royalistes!

Je sais qu'ainsi, poursuit le prince, nous sommes d'accord avec la conscience nationale, qui ne s'est exprimée encore que d'une façon obscure et tumultueuse, mais dont tout de même on distingue la voix.

Les meilleurs de vos gouvernants, s'ils entendent cette voix, ne peuvent pas la suivre; ils en sont empêchés par les chaînes du régime.

Vous avez tenté l'expérience d'une république honnête et patriote. Les royalistes eux-mêmes lui ont fait un large crédit. Elle a abouti au succès des partis oppresseurs et des utopies jévasstristes, à un renouveau de guerre religieuse; impuissant à créer, le régime ne peut prouver sa force qu'en détruisant.

On me dit cependant que beaucoup de nos compatriotes rêvent encore d'élever une organisation défensive dans le cadre républicain. Ils retardent. Vous avez l'esprit scientifique. Expliquez-leur donc qu'on ne s'obstine pas contre des expériences répétées et toutes concordantes. Un système qui s'est trouvé, à l'épreuve, n'exceller que dans l'instabilité et dans l'incohérence, on le rejette comme une hypothèse inféconde.

Mais sortons des formules! Entrons dans les faits. Les articles de Maurice Barrès m'ont fait voir, comme si j'y avais assisté moi-même, les horribles scènes qui ont déshonoré la fin de cette législature. Ils m'ont montré tous ces parlementaires reprochant avec plus ou moins de violence à M. Barthou d'avoir conservé par devers lui le document Fabre. Ne croyez-vous pas que le jour où il quitta la chancellerie le ministre de la justice a été fort embarrassé? Il a pu regretter alors de ne point trouver quelqu'un qui fût placé au-dessus des partis, dont l'autorité fût continue, assurée et con-

stante, un homme dont les intérêts fussent liés à ceux du pays et non à ceux d'une coterie, et entre les mains duquel il aurait pu déposer ce témoignage important. Ce jour-là, comme en toutes graves et délicates occasions, le roi a manqué à la France!

Le duc d'Orléans définit ensuite la monarchie telle qu'il la conçoit:
"Comme je l'ai écrit, c'est le roi qui gouverne avec le concours de toutes les forces vives de la nation.

L'anticléricalisme jacobin me fait horreur. Il vise à détruire purement et simplement notre civilisation. Ceux qui ne sont pas croyants eux-mêmes, s'ils ont le cœur bien placé, s'inclinent devant la grandeur du lien catholique qui a réuni pour de si hauts destins les âmes de leurs ancêtres. Tous doivent respecter une religion à l'abri de laquelle le pays a grandi.

Mais le pouvoir spirituel a son autorité légitime en dehors des rouages du gouvernement. Il est malheureux que des républicains soient seuls à ne pas le comprendre et veuillent faire de la France le seul pays où les libertés catholiques soient sans cesse entravées.

D'autre part, comment ne pas comprendre que si la monarchie, comme je le proclame en toute occasion, ne veut ni ne peut être le gouvernement d'un parti, elle englobe tous les Français dignes de ce nom, de l'extrême droite à l'extrême gauche?"

Vous ne doutez pas, je suppose, que la royauté se gardera bien de toucher à la situation des fonctionnaires qui ont consacré leur vie au service du pays. Croyez-vous que j'hésiterais à prendre comme collaborateurs immédiats des hommes que des illusions maintiennent à gauche, mais dont l'intégrité et le patriotisme sont connus, et qui sont déjà rompus à la pratique des affaires de l'état?"

Pour prolonger le malentendu entre le roi et le pays, les bénéficiaires de cette situation troublée s'efforcent d'abuser la France sur mon programme. Il est bien simple pourtant et je ne m'lasserai pas d'en répéter les articles. Je fais appel à tous. Quand je régnerai, tous les droits, tous les intérêts seront accueillis par moi, représentés auprès de moi.

L'intérêt le plus pressant d'un roi est de connaître tous les mérites, d'utiliser toutes les compétences, de tenir compte de tous les services. C'est de la mise en valeur de toutes nos forces françaises que dépend le bien du royaume.

Si la monarchie est traditionnelle, elle est aussi réformatrice. En tous temps, dans tous les siècles, elle a été habile à se transformer selon les besoins successifs de notre peuple, de façon à lui apporter tous les secours, à lui procurer tous les bénéfices possibles.

Aujourd'hui, son programme s'adapte si bien aux nécessités de l'heure présente que les hommes d'intelligence, qui passent par hasard au pouvoir lui ont tout fait l'honneur de lui emprunter quelque chose.

Il donne aux provinces le nom qu'elles tiennent de nos traditions, ils essayent de réaliser une décentralisation qui fut dans le programme du comte de Chambord et de mon père avant d'être dans le mien, par cette raison que ce programme n'est pas celui d'un roi, mais du roi, qui s'inspire des besoins éternels de la France.

On voit aussi les nouveaux hommes d'état de la République glorifier le passé, renier les théories des premiers et affirmer que la France ne commence pas à 1789! Il les entend déclarer, quand il s'agit de notre influence en Orient, par exemple, qu'il faut continuer à-has la politique royale.

Un gouvernement royal traiterait avec le Saint-Siège.

Il n'aurait aucune difficulté à admettre les libertés locales parce que, n'étant pas soumis aux caprices de l'élection, il n'aurait pas à craindre de multiplier autour de lui des centres d'énergie indépendante. Le pouvoir vraiment fort est celui qui s'appuie sur ce qui résiste. Une vraie et bonne définition de la monarchie, c'est que le roi de France est le roi des républiques françaises.

Mais dans ces républiques, qui développent les intérêts régionaux pour aboutir, grâce à la di-

rection du roi, à l'unité de l'action nationale, les politiciens avides n'ont plus de place. Ils ne vivent que des promesses qu'ils font aux égoïsmes individuels pour arriver au pouvoir central et en abuser. Vous en avez la preuve dans les Parlements actuels, Assemblées de contrôle jadis instituées pour modérer les dépenses, et qui ne parviennent qu'à les augmenter.

Elles ont été établies dans un espoir de liberté, elles constituent la plus anonyme et la plus insaisissable des tyrannies. C'est de là que ceux qui veulent faire de la politique une sorte de métier mettent dans le pays la division, la discorde et la haine. La plaie, voyez-vous, c'est le politicien.

Mais ce régionalisme, cette décentralisation qui est la base du programme monarchique, n'est-il pas à craindre, Monseigneur, qu'elle ne soit actuellement peu conforme aux intérêts si pressants de la défense nationale?"

"Tout au contraire! reprend vivement le prince. Rappelez-vous l'exemple de l'admirable Mistral, que je suis au désespoir d'avoir vu mourir sans avoir pu lui rendre les honneurs qu'il méritait. Mistral, le poète du "Tanihour d'Arcole", est l'exemple vivant que plus on aime sa petite patrie, plus on aime la grande.

Combien j'aime l'armée. Je crois l'avoir prouvé dès ma majorité, et je compte parmi les orgueils de ma vie d'avoir reçu un jour le surnom de "prince Gamelle!"

Donner à l'armée de terre et de mer la place à laquelle a droit dans la nation l'école du sacrifice et de l'honneur a toujours été mon rêve.

Il y a trois titres que j'ambitionnerais de porter un jour: le roi soldat, le roi marin, le roi du travail!"

Comme M le comte de Chambord, alors?

"Oui, comme lui! Dans les admirables lettres de ce grand prince, il y a tout un programme économique, dont les prétendues lois sociales du régime actuel ne sont qu'une dangereuse parodie.

Entre le socialisme d'état et l'anarchie de l'école individualiste, il y a place pour la charte du travail, c'est-à-dire pour celle des professions, des métiers.

L'effort actuel du syndicalisme, avec son incohérence, qui vient de ce qu'aucune autorité supérieure n'est là pour le défendre contre les politiciens, nous prouve combien la classe laborieuse est intéressée à retrouver ce qu'il y avait de légitime et de salutaire dans les organisations corporatives d'autrefois. Des

syndicats de métier qui assurent à la fois l'excellence du produit et la sécurité du producteur, qui concilient en même temps l'intérêt de l'employeur et de l'employé, n'est-ce pas la formule même de la paix sociale?"

La paix sociale! Voilà l'épreuve de la charte du travail! Elle est bien faite quand elle assure la paix; elle est mal faite quand elle produit, au lieu d'une émulation nécessaire, cette chose monstrueuse qu'est la guerre des classes!

Toute l'histoire de la monarchie française n'a été qu'un long et constant effort pour empêcher cette guerre-là, et la pire calomnie qui ait été inventée et exploitée contre elle a été de la représenter comme inféodée aux intérêts d'une seule classe. Le devoir royal a toujours été de maintenir l'équilibre entre les groupes de familles aux différents degrés de leur ascension.

Le duc d'Orléans se réjouit de ce que jeunesse française "en politique, en religion, en littérature, retrouve la tradition", qu'elle "ne craint pas d'affirmer ses convictions et sa foi".

Je ne parle pas, dit-il, des intellectuels, je parle de l'innombrable foule de jeunes bourgeois, de jeunes ouvriers, de jeunes paysans que nous avons de trois ans. L'endurance, la discipline, le gai courage des deux classes de soldats ont fait, cette année, l'admiration de tous nos officiers. Je le sais! Il ne faut pas qu'un si bel élan soit déposé en pure perte par un régime qui aura usé tant d'hommes, et souvent de si vaillants, sans aucun profit pour la France.

A la recherche d'une solution libératrice dans le désarroi de l'heure présente, les Français se rappelleront qu'en des jours plus cruels encore la royauté a su rendre à la France une place prépondérante dans les conseils de l'Europe, reconstituer, sans avoir recours à l'arbitraire, nos finances épuisées et rendre au travail la confiance qu'il avait perdue.

Aujourd'hui, je crois plus fermement que jamais que la royauté peut seule donner au pays la paix intérieure qu'il appelle de tous ses vœux, qui seule est vraiment placée pour sauvegarder la défense nationale et permettre une politique extérieure vraiment digne de la France!

L'INVASION ALLEMANDE EN FRANCE

Arrestation de Deux Déserteurs allemands. — Un Mystère.

Correspondance Spéciale de l'Abelle.
Nîmes, 12 mai. — Il y a quelque temps, la Presse-Associée mentionnait l'invasion de notre département par les allemands qui s'introduisent dans toutes les professions libérales, comme employés de toutes sortes.

Or, la gendarmerie de Sauvès (Gard) vient d'arrêter deux déserteurs allemands qui terrorisaient le Giron de Canaules, et ont avec les socialistes révolutionnaires du Vigan.

Ces deux déserteurs allemands font l'objet d'une instruction dont les phases sont tenues rigoureusement secrètes et par la police et par le Parquet. On se demande quel est ce mystère.

Le Consul Général et la Chambre de Commerce

Correspondance Spéciale de l'Abelle.
New-York, 12 mai. — Le consul général de France, M. Bosseraut d'Anglade, était l'invité d'honneur de la Chambre de Commerce à la réunion annuelle qui a eu lieu samedi dernier. M. John Claffin, président de la chambre, a rappelé en souhaitant la bienvenue à M. d'Anglade, les services rendus par la France aux Etats-Unis depuis les premiers jours de la République américaine. M. d'Anglade répondant au discours sympathique de M. Claffin, a dit que la colonie française dans ce pays a toujours porté le plus haut intérêt à tout ce qui concerne la prospérité des Etats-Unis.

Nègre mis à mort par le peuple

Shreveport, 12 mai. — Une foule de plus de deux mille citoyens a envahi la prison après avoir brisé les portes, et a entraîné au dehors un nègre nommé Ed Hamilton, qui avait violé une petite fille de dix ans. Le misérable a été pendu à un arbre de la place publique, en face du palais de justice.

Un Contrat Turco-Autrichien

Correspondance Spéciale de l'Abelle.
Constantinople, 12 mai. — La Porte a conclu un contrat avec un spécialiste autrichien qui s'engage au service de la Turquie pour diriger la réorganisation de l'administration forestière.

CHARBONS
COKE POUR GAZ ET FONDERIE

PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITÉ QUEEN

W. G. COYLE & CO., Inc.
337 RUE CARONDELET
PHONE MAIN 2126

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 — RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la NHO-Orléans.

Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

The New Freedom
(LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis

Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Edition, Net \$1.00

EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

CREMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
TOUS LES DIMANCHES ET MERCREDIS

— A —
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

TOUS LES DIMANCHES
Trains de plaisir à Bogalusa, "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Saint-Tammany. Départ de la gare Terminal à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:55 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 1600.

QUEENS CREEK ROUTE

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un lit de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"
Bureau des Billets,
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PROTÉGÉS par une cuirassé d'une